



Assemblée générale

Soixante-douzième session

68^e séance plénière

Jeudi 8 décembre 2017, à 10 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Lajčák (Slovaquie)

*En l'absence du Président, M. Perera (Sri Lanka),
Vice-Président, assume la présidence.*

La séance est ouverte à 10 h 10.

Point 15 de l'ordre du jour (suite)

Culture de paix

Rapports du Secrétaire général (A/72/488 et A/72/621)

Projets de résolution (A/72/L.21 et A/72/L.26)

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Les membres se souviendront, qu'à sa 61^e séance plénière, le 1^{er} décembre 2017, l'Assemblée générale a adopté la résolution 72/17, intitulée « Effets des actes terroristes dirigés contre des sites religieux sur la culture de paix », au titre de cette question.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Algérie, qui va présenter le projet de résolution A/72/L.26.

M. Boukadoum (Algérie) (*parle en arabe*) : Au nom de tous les coauteurs du projet de résolution A/72/L.26, intitulé « Journée internationale du vivre-ensemble en paix », j'ai le plaisir de présenter ledit projet de résolution à la présente séance plénière de l'Assemblée générale. Je tiens à remercier tous les pays qui ont apporté leur contribution au projet de résolution, ainsi que tous ceux qui s'en sont portés coauteurs, en particulier les pays arabes et africains et les autres délégations amies.

Le projet de résolution proposé par l'Algérie est le fruit de consultations plénières entre les pays, consultations qui ont été menées dans un esprit transparent et constructif. Nous disposons en conséquence d'un texte consensuel, qui prend en compte les préoccupations et les aspirations de tous.

(l'orateur poursuit en anglais)

L'Algérie est la patrie de Saint-Augustin, d'Al-Kahina, de Lalla Fatma N'Soumer, de l'émir Abdelkader et de Roger Hanin. C'était le pays d'adoption de Frantz Fanon et de Miriam Makeba. C'était également la deuxième patrie de Nelson Mandela, comme il le disait lui-même. L'Algérie est située au carrefour de nombreuses cultures, traditions, religions et civilisations qui ont façonné son passé et l'essentiel de son présent et qui continueront d'influer sur son avenir. Nous entendons rester une société ouverte.

(l'orateur poursuit en français)

Le projet de résolution dont nous sommes saisis aujourd'hui contient un préambule de 13 alinéas et un dispositif de sept paragraphes, dont le premier proclame le 16 mai Journée internationale du vivre-ensemble en paix. L'objectif de ce projet de résolution est de contribuer davantage à promouvoir le vivre-ensemble en paix, dans la tolérance, la coexistence pacifique et la cohabitation harmonieuse, ainsi que dans la compréhension et le respect mutuels, sans aucune distinction de race, de nationalité, de sexe, de civilisation, de langue ou de religion.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

17-42762(F)



Document adapté

Merci de recycler



(l'orateur poursuit en espagnol)

Le projet de résolution appelle également tous les États Membres à continuer d'agir en faveur de la réconciliation afin de contribuer à garantir la paix et le développement durable, notamment en collaborant avec les communautés religieuses et leurs dirigeants, ainsi qu'avec les autres acteurs compétents. Il invite également les organisations du système des Nations Unies et les autres organisations internationales et régionales, ainsi que la société civile, y compris les organisations non gouvernementales et les particuliers, à célébrer la Journée internationale du vivre-ensemble en paix.

(l'orateur poursuit en français)

Je tiens aussi à souligner que ce projet est pour nous un modèle de coopération et d'harmonie entre la société civile et les États. Nous avons ici présent, à l'Assemblée, le cheik Khaled Bentounès, Président d'honneur de l'Association internationale Soufie Alawiyya et guide spirituel de la Tariqa Alawiyya, qui est dotée d'un statut consultatif auprès de l'UNESCO. Je voudrais souligner un passage du discours qu'il aurait aimé faire ici :

« L'humanité immanente qui habite en nous s'exprime davantage quand chacun de nous décide de faire de sa vie une richesse pour soi, avec et pour l'autre. »

C'est l'esprit même de tous nos efforts conjoints qui ont abouti à ce projet de résolution.

(l'orateur reprend en arabe)

Pour terminer, je voudrais dire que les coauteurs souhaitent que le projet de résolution A/72/L.26 soit adopté par consensus.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Malaisie, qui va présenter le projet de résolution A/72/L.21.

M. Yaakob (Malaisie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de présenter le projet de résolution A/72/L.21, intitulé « Modération ».

La modération, c'est l'acceptation et le respect. Elle suppose la compréhension mutuelle et la célébration des riches dimensions de la diversité. La diversité enrichit et fortifie le tissu de la vie. Plus que la tolérance, l'acceptation de la diversité est la clef d'une coexistence pacifique.

À maintes reprises, l'histoire nous a montré que le rejet de la modération – le choix de l'extrême, sous quelque forme que ce soit – pouvait déclencher le conflit

et le mécontentement, pour conduire en définitive à la guerre et à d'indicibles souffrances. La modération, en revanche, est susceptible d'atténuer ces effets, voire de les prévenir. Il est donc impératif que la modération soit considérée comme le fondement des relations internationales dans un monde où la paix, encore aujourd'hui, demeure hors de portée dans certaines régions du monde.

Tandis que nous débattons de la question inscrite à l'ordre du jour aujourd'hui, nous sommes heureux de constater que l'approche qui privilégie la modération est promue non seulement par notre premier Ministre, mais aussi par d'autres dirigeants du monde. La notion de modération peut être envisagée à travers divers documents finaux publiés à l'issue d'un certain nombre de réunions internationales d'organisations telles que l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), le Mouvement des pays non alignés, l'Organisation de la coopération islamique, le Commonwealth et la Réunion Asie-Europe.

Il y a deux jours à peine, le Président Trump a évoqué la modération dans son discours à Washington. Il a dit :

« Aujourd'hui, nous appelons à faire en sorte que le calme, la modération et les voix de la tolérance l'emportent sur les pourvoyeurs de haine. Nos enfants doivent hériter de notre amour, et non de nos conflits. »

Si la Malaisie est extrêmement préoccupée par la décision concernant Jérusalem, nous partageons le sentiment qu'il importe de faire prévaloir les voix de la modération et de la tolérance.

Consciente qu'une approche fondée sur la modération peut contribuer à la coexistence pacifique, la Malaisie a déposé le projet de résolution publié sous la cote A/72/L.21. Ce projet de résolution demande notamment à la communauté internationale de soutenir le Mouvement mondial des modérés, initiative commune qui a pour but de faire en sorte que les voix de la modération puissent porter davantage que celles de l'extrémisme. Nous voulons également que 2019 soit proclamée Année internationale de la modération, dans le but d'encourager et d'appuyer des initiatives tendant à promouvoir le respect mutuel et la coexistence pacifique et à rejeter les extrémistes qui nous divisent tous.

À cette fin, ma délégation a convoqué ces deux derniers mois cinq réunions de consultations informelles et de multiples réunions bilatérales. Nous sommes encouragés par l'engagement dont ont fait

montre les délégations durant les discussions sur le projet de résolution et nous espérons que les résultats finals seront reflétés de façon juste et équilibrée dans le texte. Je saisis cette occasion pour remercier très sincèrement toutes les délégations qui ont coopéré avec nous durant les consultations informelles. Je voudrais les inviter toutes à parrainer et à appuyer le projet de résolution.

Avec votre permission, Monsieur le Président, je voudrais faire une déclaration à titre national au titre du point de l'ordre du jour « Culture de paix ».

La Malaisie s'associe à la déclaration que fera la représentante de Brunei Darussalam au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est au titre du point 15 de l'ordre du jour, « Culture de paix ».

Avant toute chose, je voudrais remercier le Secrétaire général de ses rapports A/72/488, intitulé « Promotion d'une culture de paix, du dialogue, de l'entente et de la coopération entre les religions et les cultures au service de la paix », et A/72/621, intitulé « Un monde contre la violence et l'extrémisme violent ». Ces rapports rendent compte des efforts importants déployés par le système des Nations Unies pour promouvoir une culture de paix et de non-violence dans le monde, à l'intérieur des frontières nationales comme au-delà.

La Malaisie salue le travail de l'UNESCO, de l'UNICEF et de l'Alliance des civilisations, ainsi que d'autres entités et initiatives des Nations Unies, en faveur de l'instauration d'une entente et d'une tolérance véritables en vue de surmonter les divisions et les préjugés grâce au dialogue entre les religions et les cultures. Nous saluons également les efforts entrepris pour inculquer des valeurs liées à la culture de paix grâce à l'éducation, en mettant l'accent sur la participation des jeunes. C'est parce qu'elle appuie pleinement ces initiatives que la Malaisie a par le passé parrainé la résolution portant sur la promotion du dialogue, de l'entente et de la coopération entre les religions et les cultures au service de la paix, et qu'elle le fait encore à la présente session.

Nous trouvons aussi encourageant que la forte dynamique insufflée par le Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui fait de nombreuses références à la paix, en particulier dans l'objectif 16, ait permis au système des Nations Unies d'œuvrer à la promotion d'une culture de paix. Nous sommes convaincus que ces travaux peuvent produire des résultats quantifiables et importants dans l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable.

Outre les mesures prises par le système des Nations Unies, nous tenons également à souligner la contribution que peut apporter le concept de modération aux efforts de promotion d'une culture de paix. En 2010, le Premier Ministre malaisien a appelé la majorité silencieuse des modérés à se rassembler et à former un mouvement mondial pour occuper le devant de la scène et faire taire ceux qui prônent haut et fort la haine et le terrorisme (voir A/65/PV.19). Depuis lors, cet appel n'a perdu ni de sa pertinence ni de son urgence. La communauté internationale et le monde restent en proie à de violents conflits, qui sont le fait d'extrémistes ayant choisi d'exercer leur influence en semant la discorde, en instillant la peur et en commettant des actes de terrorisme. Aujourd'hui plus que jamais les voix modérées doivent se faire entendre pour étouffer la rhétorique extrémiste qui est totalement contraire à la culture de la paix, pourtant essentielle pour une stabilité, une sécurité et un développement durables.

Si l'appel à la création d'un mouvement mondial des modérés est relativement récent, la modération, elle, est un principe séculaire et vivant prôné par toutes les grandes religions. En préconisant le juste milieu entre les extrêmes, la modération prône en fait une démarche qui insiste sur les valeurs universelles, que sont le respect mutuel, la compréhension, la tolérance et la compassion. Ce sont des ingrédients clés pour cultiver une culture de paix.

Il existe de nombreux exemples de dirigeants personifiant par leur approche la modération même. Nul besoin de chercher bien loin des exemples de modération à l'œuvre. Trois des plus prestigieux lauréats du prix Nobel de la paix en sont des exemples vivants. D'abord, Martin Luther King Jr. qui grâce à son combat, contre la discrimination raciale, a permis une percée en matière de droits civils. Ensuite, Nelson Mandela, chantre du pardon et de la réconciliation que le monde entier a pleuré. Et, enfin, Malala Yousafzai, la jeune fille pakistanaise qui se consacre à la défense du droit de tous les enfants, y compris des filles, à l'éducation.

Le Mouvement mondial des modérés représente un effort sincère pour prolonger et amplifier les exemples de courage et de l'esprit dont ont fait preuve Martin Luther King, Jr., Nelson Mandela et Malala Yousafzai. Le Mouvement mondial des modérés ne cesse depuis sa création de bénéficier de l'appui de plusieurs milieux partout dans le monde. En particulier, l'ASEAN a appuyé et adopté le Mouvement mondial des modérés en reconnaissance du fait que la modération est une

valeur au cœur de la voie suivie par l'ASEAN. Elle sous-tend les interactions entre nos communautés multiraciales, multiculturelles et multiconfessionnelles, dans lesquelles la priorité va au règlement des différends par la voie pacifique.

L'absence notable de guerres et de conflits armés entre pays voisins dans la région atteste de la volonté de l'ASEAN de défendre les valeurs de modération, qui promeuvent la confiance mutuelle et préconisent le dialogue et la négociation comme principaux moyens de règlement des différends. L'idée du Mouvement mondial des modérés a également reçu l'appui de bien d'autres encore, comme le montrent les divers documents finaux publiés à l'issue d'un certain nombre de réunions et de conférences internationales, notamment du Mouvement des pays non alignés, l'Organisation de la coopération islamique, le Commonwealth et la Réunion Asie-Europe.

C'est parce qu'elle est convaincue que la modération dans toutes ses formes peut compléter la mission et l'action du système des Nations Unies à différents niveaux de la promotion de la culture de la paix que la Malaisie a déposé le projet de résolution A/72/L.21, sur la modération, initiative que nous croyons être fort opportune.

Pour terminer, nous estimons que s'ils sont nombreux, les obstacles qui empêchent une culture de paix de prendre racine ne sont pas insurmontables. Nous croyons que la modération peut apporter une contribution précieuse à l'action menée dans le monde pour instaurer une culture de paix, laquelle est fondamentale pour le développement durable et la prospérité auxquels nous aspirons tous.

Mme Md Jaini (Brunei Darussalam) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom des pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), à savoir le Cambodge, l'Indonésie, la République populaire démocratique lao, la Malaisie, le Myanmar, les Philippines, Singapour, la Thaïlande, le Viet Nam et mon propre pays, Brunei Darussalam.

Nous remercions le Secrétaire général de son rapport A/72/488), intitulé « Promotion d'une culture de paix, du dialogue, de l'entente et de la coopération entre les religions et les cultures au service de la paix ». Il nous plaît en particulier de noter l'importance et l'ampleur de l'action menée par l'Organisation en faveur de la promotion d'une culture de paix, du dialogue et de la coopération entre les religions et les cultures.

Avec ses 600 millions d'habitants, l'Asie du Sud-Est se prévaut d'une multitude d'origines ethniques, de religions, de langues et de cultures. Notre riche diversité et notre coexistence pacifique sont la source dans laquelle l'ASEAN puise force et harmonie depuis sa création il y a 50 ans. La promotion d'une culture de paix est une valeur intrinsèque de notre organisation, telle que consacrée par la Déclaration de Bangkok de 1967 et par le Traité d'amitié et de coopération en Asie du Sud-Est. Cela est aussi réaffirmé dans la Communauté de l'ASEAN à l'horizon 2025 et notre aspiration commune à une Communauté de l'ASEAN véritablement ouverte à tous, axée sur l'être humain et orientée vers la population. Nous restons en outre attachés au maintien et à la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans la région, ainsi qu'au règlement pacifique des différends, sans recours à la menace ou à l'emploi de la force, conformément aux principes universellement reconnus du droit international. À cet égard, l'ASEAN continuera de jouer un rôle central dans le développement d'une architecture régionale basée sur des règles.

L'ASEAN est résolument déterminée à faire sa part pour inculquer et défendre les valeurs et les normes de paix, d'harmonie, de compréhension interculturelle, d'état de droit, de bonne gouvernance, de respect, de confiance, de tolérance, d'ouverture, de modération, de responsabilité sociale et de diversité. Au trente-troisième sommet de l'ASEAN, qui s'est tenu à Manille le mois dernier, nos dirigeants ont adopté la Déclaration de l'ASEAN sur une culture de prévention pour une société pacifique, inclusive, résiliente, saine et harmonieuse, visant à renforcer la coordination de la promotion d'une culture de prévention dans les trois piliers de l'ASEAN, dont l'idée-force inclut la promotion de la paix et de la compréhension interculturelle, le respect de tous et l'appui aux valeurs de modération, comme le demande le Mouvement mondial des modérés.

L'ASEAN continue de placer résolument l'accent sur la promotion du dialogue et de l'éducation afin de favoriser à tous les niveaux et en faveur de tous l'entente entre les religions et les cultures. En particulier, nous reconnaissons le rôle des jeunes en tant qu'agents de changement et de paix, ainsi que le besoin de leur inculquer une culture de paix dès le plus jeune âge. L'ASEAN Youth Interfaith Camp 2017 s'est tenu en octobre dernier en Indonésie sous le thème « Tolérance dans la diversité pour un monde harmonieux », en vue de promouvoir le dialogue et l'entente mutuelle entre les jeunes de confessions et de milieux culturels différents.

La menace croissante du terrorisme et de l'extrémisme violent qui pèse sur le monde nous rappelle tragiquement que nous devons déployer des efforts soutenus pour combattre ce fléau et promouvoir la paix et la tolérance. Nous saisissons cette occasion pour réitérer notre ferme condamnation de l'extrémisme violent et du terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations. Nous ne devons pas laisser les graines de l'intolérance, de la haine et de l'extrémisme prendre racine. Cette menace mondiale appelle des efforts collectifs. Dans ce contexte, l'ASEAN se félicite vivement des efforts entrepris par diverses organisations régionales et internationales, notamment l'ONU, pour promouvoir une culture de paix par le dialogue et la négociation, pour renforcer la tolérance, la confiance et l'entente mutuelle et pour faire face à toutes formes de différends politiques et religieux et au radicalisme.

En ce qui nous concerne, nous nous réjouissons à la perspective de renforcer le partenariat global entre l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et l'Organisation des Nations Unies et de tirer parti des complémentarités entre la Communauté de l'ASEAN à l'horizon 2025 et le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Nous sommes convaincus que nous pouvons resserrer davantage la coopération pour promouvoir une culture de prévention et prévenir l'extrémisme violent.

L'ASEAN appuie fermement l'initiative que la Malaisie vient de présenter, par l'entremise de son projet de résolution sur la modération (A/72/L.21), qui a été déposé à la présente session. Le projet de résolution met en relief la nécessité de créer une tribune pour les voix de la modération dans un contexte d'appels généralisés à l'extrémisme violent lancés par quelques d'irresponsables. Il vise à proclamer 2019 Année internationale de la modération et encourage et appuie les initiatives qui favorisent le respect mutuel et la coexistence pacifique pour faire taire les voix de l'extrémisme. En prévision de son examen par l'Organisation immédiatement après le débat général, au nom de l'ASEAN, je voudrais saisir cette occasion pour solliciter l'appui de toutes les délégations en faveur du projet de résolution sur la modération.

L'ASEAN salue également les efforts de l'Alliance des civilisations de l'Organisation des Nations Unies visant à faciliter le dialogue à l'échelle mondiale sur le vivre ensemble dans la diversité, à prévenir les crises interculturelles et à mobiliser un large soutien public en faveur de la diversité culturelle, de la tolérance et de l'inclusion. Nous saluons également le rôle positif

que joue l'UNESCO en tant qu'organe chef de file en matière de dialogue interculturel. Les États membres de l'ASEAN sont engagés en faveur de la Décennie internationale du rapprochement des cultures et du renforcement des activités menées dans ce cadre pour promouvoir l'importance qu'il y a à apprendre à vivre ensemble, dans la paix. Nous sommes d'avis que toutes ces initiatives multilatérales se renforcent mutuellement et favorisent une culture de la paix. Nous sommes favorables à ce que toutes les parties prenantes continuent d'y participer, notamment les chefs religieux, les femmes, les jeunes, la société civile, les médias et les universités.

Pour terminer, l'ASEAN est attachée fermement à la promotion d'une culture de la paix. En tant que communauté multiraciale, multiculturelle et multireligieuse, nous sommes tous membres d'une même famille, avec un avenir commun et un désir commun de vivre dans un monde de paix, de stabilité et de prospérité fondé sur le respect et une profonde appréciation de la diversité humaine. Nous sommes prêts à œuvrer de concert avec nos partenaires et la communauté internationale pour compléter les efforts déployés par l'ONU pour promouvoir la culture de la paix et le dialogue interreligieux et interculturel.

M. Said (Libye) (*parle en arabe*) : « Nous, les peuples », tels sont les premiers mots de la Charte des Nations Unies. C'est-à-dire que nous sommes des peuples qui sont différents, provenant de différents environnements, avec des cultures, des civilisations et des croyances qui nous sont propres, et le monde en partage. Ensemble, nous constituons la civilisation humaine.

Le concept de la culture de la paix est intimement lié aux textes de l'UNESCO, dont l'Acte constitutif proclame que « les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix ». Nous nous félicitons du rôle que joue l'UNESCO en prenant en compte la paix et la culture de la paix dans tous ses programmes et activités cycliques. L'objectif de la paix est de faire régner l'accord entre deux parties, l'harmonie, l'absence d'animosité. Les documents publiés par l'ONU prouvent que la paix passe par l'harmonie, la sécurité et la stabilité dans le monde, dans la société et en famille. C'est un objectif qui vise à promouvoir la prospérité et le développement pour tous. Par conséquent, nous devons œuvrer premièrement, en faveur du rétablissement de la paix, pour aider les parties aux conflits à conclure des accords négociés; deuxièmement, en faveur du maintien de la paix, pour prévenir la reprise des conflits entre

les parties; et troisièmement, en faveur de la consolidation de la paix, en créant les conditions sociales qui permettent aux sociétés de vivre en paix. Pour atteindre ces objectifs, nous devons également renforcer les droits de l'homme, le développement économique et l'assistance, ainsi que la solidarité sociale.

Au cours de la dernière décennie du XX^e siècle, de nombreuses voix ont appelé à la promotion et au renforcement de la culture de la paix. Le 20 novembre 1997, l'Assemblée générale a adopté la résolution 52/15, proclamant l'année 2000 Année internationale de la culture de la paix. Le 10 novembre 1998, l'Assemblée générale a adopté la résolution 53/25, proclamant la première décennie du nouveau siècle Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde. Le 6 octobre 1999, l'Assemblée générale a adopté la Déclaration et le Programme d'action sur une culture de la paix (résolution 53/243) qui énoncent des orientations pour les gouvernements, les organisations internationales et la communauté internationale dans son ensemble pour appuyer et promouvoir la culture de la paix.

De nos jours, les termes « culture » et « paix » sont intimement liés dans le contexte de la consolidation de la paix. Le concept de culture de la paix a été formulé pour la première fois en 1989 lors d'une réunion de l'UNESCO qui s'est tenue en Côte d'Ivoire. Il a été développé pour devenir un programme au vrai sens du mot en 1992 et a été intégré dans la stratégie de l'UNESCO pour la période 1996-2001, en vue de promouvoir la non-violence, la coexistence pacifique et le respect des droits, des libertés, du patrimoine et des modes de vie d'autrui sous le thème « Éducation pour la paix ».

Nous savons tous que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 s'est engagé à promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives et souligne qu'il ne saurait y avoir de développement durable sans paix et sans sécurité. Par conséquent, nous devons joindre nos efforts pour accélérer la réalisation de l'objectif 16 de développement durable, qui prévoit des mesures globales, participatives et représentatives à tous les niveaux en vue de parvenir au développement durable. Nous exhortons les gouvernements, la société civile et les communautés locales à œuvrer de concert pour mettre en œuvre des solutions durables pour faire face à la violence, garantir la justice et assurer la participation de tous.

L'Alliance des civilisations ou le dialogue entre les civilisations ne signifie pas la fusion des religions,

des croyances ou des cultures. La civilisation regroupe toutes les religions et toutes les cultures des peuples. L'objectif du dialogue entre les civilisations est d'examiner et de traiter les origines des différences, en gardant à l'esprit que les différences doivent être abordées conformément à l'éthique et en toute modestie. Pour enrichir la culture de la paix, il faut faire preuve d'un attachement ferme à des principes tels que le respect des droits de l'homme, la liberté d'opinion et d'expression, la justice, l'égalité et la lutte contre la pauvreté et le chômage. Je voudrais remercier tous les États Membres qui ont présenté des projets de résolution visant à consolider la notion de culture de la paix et à encourager le dialogue, l'entente et la coopération entre les religions et les cultures, afin de promouvoir les principes de tolérance et de respect de la diversité culturelle en tant que moyen de prévention des conflits.

Mon pays condamne l'attaque terroriste qui a été commise dans le nord du Sinaï, en République arabe d'Égypte, le 24 novembre 2017. L'attaque, qui visait des fidèles pendant la prière, a fait au moins 305 morts, dont 27 enfants, et a été condamnée par tous les peuples du monde. Cet acte terroriste prouve que le terrorisme ne connaît ni religion ni allié et que les terroristes ne cherchent qu'à exploiter tout ce qui est bon pour faire avancer des intérêts économiques et politiques que personne, à part leurs chefs, ne connaît. Nous devons lutter contre cette pensée idéologique extrémiste et éradiquer l'extrémisme en combattant ses sources intellectuelles et idéologiques.

Nous nous félicitons de la création du Centre pour la modération, fondé par l'Arabie saoudite en 2017. Nous comptons sur ce centre pour tarir toutes les sources intellectuelles sur lesquelles s'appuient les terroristes et pour faire obstacle à leurs tentatives de réaliser leurs objectifs et leurs visées politiques qu'ils sont les seuls à connaître.

Pour terminer, ma délégation se félicite que l'Organisation internationale encourage le dialogue, l'entente et la coopération entre les religions et les cultures au service de la paix. Nous saluons également le rôle de premier plan que joue l'UNESCO pour renforcer et consolider la culture de la paix, ainsi que les efforts considérables déployés par le Haut-Représentant du Secrétaire général pour réaliser et promouvoir la culture du dialogue et de l'entente au niveau de l'Organisation.

M. Al-Abdali (Oman) (parle en arabe) : D'emblée, je remercie le Président de l'Assemblée générale d'avoir convoqué la séance d'aujourd'hui. Je remercie

également le Secrétaire général de ses deux rapports très complets sur la culture de la paix (A/72/488 et A/72/621).

La diffusion d'une culture de paix, du dialogue, de la tolérance et de l'acceptation de l'autre a donné naissance à une philosophie de la tolérance entre les peuples du monde qui rejette les différences entre les langues et les religions et qui exhorte les êtres humains à croire en l'amour et la fraternité, quelles que soient leurs opinions, leurs croyances, la langue qu'ils parlent et leurs origines ethniques. Ces principes ont produit des générations qui rejettent la violence sous toutes ses formes et croient en la paix et la coexistence, sources de stabilité, de progrès et de développement pour tous.

Les conflits au Moyen-Orient ont favorisé l'émergence de nombreux groupes extrémistes dont les croyances sont contraires à la culture de paix, à la tolérance et au dialogue. Nous devons mettre un terme à l'influence de ces groupes en prenant les mesures nécessaires, conformément aux résolutions, traités et conventions en vigueur, afin de combattre et d'abolir ces fléaux.

Au Sultanat d'Oman, nous sommes fermement convaincus que la paix et le dialogue sont absolument cruciaux et que nous avons la responsabilité de les garantir, comme nous l'avons affirmé à maintes reprises dans tous les forums nationaux, régionaux ou internationaux. Nous avons traduit cette conviction dans les faits et en avons fait un mode de vie grâce à des pratiques qui régissent les relations entre nos citoyens et le monde. Notre politique étrangère et nos relations internationales sont fondées sur la promotion de la paix, de la coexistence, de la tolérance, du dialogue et d'une coopération étroite avec tous les peuples.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la résolution 65/5, d'après laquelle chaque première semaine de février est proclamée Semaine mondiale de l'harmonie interconfessionnelle, le Centre culturel et scientifique du Sultan Qabous a organisé une manifestation intitulée « Semaine annuelle d'Oman pour le rapprochement et la compréhension entre les peuples », qui vise à promouvoir la communication entre les cultures, à renforcer la compréhension et à réunir des scientifiques, des intellectuels et des universitaires du monde entier afin de renforcer le dialogue et d'établir des relations fondées sur la paix et le respect mutuel entre les différentes cultures.

Le Sultanat d'Oman possède une grande expérience de la promotion d'une culture de tolérance : le Ministère des affaires religieuses organise, en effet, une exposition intitulée « Message de l'islam depuis Oman » afin de diffuser une tolérance religieuse réelle et honnête entre de nombreux pays et peuples du monde. Cette exposition vise également à renforcer la confiance entre les musulmans et les personnes d'autres religions, et à favoriser la coexistence, en sus de diffuser la culture de la paix, l'entente, la coexistence pacifique et la modération. Elle nous envoie un message à tous pour dire que nous avons tous un point commun en tant qu'êtres humains sur lequel nous pouvons faire fond et qui est supérieur aux différences qui nous séparent.

Pour terminer, nous appelons la communauté internationale à diffuser une culture de paix, de dialogue et d'entente, à assumer ses responsabilités dans ce domaine, à œuvrer à la paix et à régler les différends par la voie du dialogue. À cet égard, nous réaffirmons que notre pays est prêt à coopérer avec l'ONU pour bâtir un monde nouveau où règnent la sécurité et la stabilité. Nous remercions les délégations qui ont parrainé les projets de résolution au titre de ce point de l'ordre du jour.

M. Alrowaiei (Bahreïn) (*parle en arabe*) : Ma délégation remercie le Secrétaire général et son équipe d'avoir préparé les rapports sur la promotion d'une culture de paix, du dialogue, de l'entente entre les religions et les cultures et de la coopération au service de la paix (A/72/488 et A/72/621).

La situation géographique de mon pays, son histoire et son héritage humain en ont fait un lieu de coexistence entre les différentes religions et cultures. Bahreïn fait partie intégrante du monde arabe, du monde islamique et du monde dans son ensemble. Il est donc très important que cette réalité se reflète dans les relations entre les différentes confessions, religions et cultures. Celles-ci sont pour nous une source de richesse et de diversité qui forment le socle de notre longue histoire de coexistence et de tolérance.

Le Royaume de Bahreïn, sous la houlette de S. M. le Roi Hamad bin Isa Al-Khalifa, de S. A. R. le Prince Khalifa bin Salman Al-Khalifa, Premier Ministre, et de S. A. R. le Prince Salman bin Hamad Al-Khalifa, Prince héritier, Vice-Commandant suprême et Premier Vice-Premier Ministre, tient à préserver la diversité qui caractérise notre pays. Dans un article publié dans le *Washington Times*, le 10 octobre 2017, Sa Majesté a précisé que le Royaume de Bahreïn était plus fort en raison

de sa diversité, soulignant que notre monde serait plus sûr et plus prospère le jour où nous apprendrions à reconnaître la beauté de cette diversité, une diversité qui peut être riche en enseignements, notamment en matière de tolérance religieuse.

Le Royaume de Bahreïn est convaincu du lien entre culture et développement. Le développement d'une culture de paix, de diversité et de coexistence fait partie de nos priorités. Nous avons créé le Centre mondial Roi Hamad pour le dialogue interconfessionnel et la coexistence pacifique à Los Angeles, et adopté la déclaration du Royaume de Bahreïn sur la promotion de la liberté religieuse pour tous. Nous avons créé la chaire Roi Hamad du dialogue interconfessionnel et de la coexistence pacifique à l'Université Sapienza de Rome. Voilà ce qui est l'essence même de Bahreïn. Je signale que S. A. R. le Prince Khalifa bin Salman Al Khalifa, le Premier Ministre, a eu l'honneur de se voir décerner le bouclier de la tolérance par la Federation of World Peace and Love, en reconnaissance de ses efforts en faveur de la paix, de la tolérance et de l'harmonie, et des réalisations du Royaume dans ce domaine.

Enfin, le Royaume de Bahreïn souligne que les manifestations d'intolérance et d'extrémisme ne peuvent être vaincues que par l'édification et le renforcement d'une culture de paix aux niveaux national et international et par la consolidation des principes du dialogue, de la coexistence pacifique, du développement durable et du respect des droits de l'homme. Le Royaume de Bahreïn continue d'œuvrer pour réaliser des réformes et le développement véritable. Il promeut l'état de droit, le multilatéralisme et la participation politique effective. Sa Majesté le roi Hamad bin Isa Al Khalifa a affirmé sans détour que le Royaume de Bahreïn et son peuple incarnent les principes de l'amitié, de la tolérance, du respect mutuel et de l'ouverture au monde. Nous sommes fiers de notre diversité et de notre ferme conviction que chaque personne a droit à une vie sûre et digne.

Mme Algharabally (Koweït) (*parle en arabe*) : Ma délégation tient tout d'abord à remercier le Secrétaire général et son équipe pour la préparation des rapports dont nous sommes saisis aujourd'hui sur les activités exécutées par les principales entités des Nations Unies dans le but de promouvoir une culture de paix ainsi que le dialogue, l'entente et la coopération entre les religions et les cultures afin d'instaurer la paix (A/72/488 et A/72/621). Mon pays se félicite également des efforts et des bons offices de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture pour renforcer

et consolider une culture de paix, et contribuer à créer un environnement propice à une telle culture au moyen de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action en faveur d'une culture de paix et du Plan d'action pour la Décennie internationale du rapprochement des cultures (2013-2022).

Les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale sont étroitement liées à l'application du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et visent à édifier des sociétés où règnent la paix et la justice. Je pense en particulier à l'objectif de développement durable no 16, dont le but est de promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives. Nous remercions par ailleurs les États Membres qui ont présenté des projets de résolution conçus pour renforcer la notion de culture de paix et pour promouvoir le dialogue, l'entente et la coopération entre les religions et les cultures, afin de réaffirmer les principes de la tolérance et du respect de la diversité culturelle comme moyens de prévenir les conflits.

Nous vivons dans un monde où la culture de paix est menacée par les conflits et les différends entre les États, les sociétés et les personnes, ainsi que par l'intolérance, l'extrémisme, la violence et la haine religieuse. Les querelles idéologiques viennent aggraver la situation. Nous vivons dans un monde où les personnes rejettent les vues d'autrui et où l'absence de coexistence pacifique est évidente. Nous devons donc essayer de comprendre les raisons qui poussent des personnes à l'intolérance, au rejet des vues d'autrui et au recours à l'extrémisme et à la violence comme moyens d'expression. Nous devons travailler ensemble aux niveaux local, régional et international pour transformer la culture du monde, afin de passer d'une culture de haine, d'intolérance et de guerre à une culture qui croit en la coexistence des êtres vivants et de leurs intellects.

Une grave menace pèse sur le monde, celle de l'extrémisme et du terrorisme. Aucun pays ni aucune société n'est à l'abri de ces fléaux, qui sont considérés comme des défis à la culture de paix et de dialogue. Nous devons œuvrer ensemble pour endiguer cette menace et promouvoir la paix, la coexistence pacifique, le dialogue, l'entente et la coopération entre les religions et les cultures.

Les premiers mots de la Charte des Nations Unies sont « Nous, peuples des Nations Unies ». Ils signifient que nous venons d'horizons, de cultures et de civilisations différents, et que nos croyances sont aussi différentes. Mais il n'existe qu'un seul monde où toutes

les êtres se rassemblent pour constituer la civilisation humaine. L'État du Koweït accorde donc une grande importance au renforcement d'une culture de paix, d'autant plus qu'on assiste actuellement à une montée de l'extrémisme, de l'intolérance et du terrorisme dans de nombreux pays et à des tentatives de semer le chaos et la peur dans nos sociétés.

La paix conduit à la justice. Elle nous permettra d'atteindre les objectifs de développement durable. La promotion de la paix aidera à mettre fin à l'injustice et permettra aux opprimés de parvenir à l'autodétermination. La construction d'une paix durable doit se fonder sur la compréhension mutuelle, ce qui signifie que la paix est avant tout une culture basée sur l'éducation. À cet égard, nous remercions tous les États qui ont contribué au succès du Forum de haut niveau sur la culture de la paix, tenu en septembre 2016, et mentionné dans la résolution 71/252.

L'État du Koweït est très attaché au renforcement de la culture de tolérance et de coexistence. Ces valeurs et notions sont consacrées par la Constitution koweïtienne, qui dispose que chaque citoyen a des droits et des responsabilités, quels que soient son sexe, son origine, sa langue et sa religion. Notre Constitution stipule aussi que la justice, la liberté et l'égalité sont les piliers de la société et que la coopération mène à l'établissement de liens solides entre les citoyens. Fort de cette volonté de promouvoir la modération, notre gouvernement a mis en place un comité de haut niveau chargé de promouvoir la modération au sein de la société, de lutter contre l'extrémisme et l'intolérance sous toutes leurs formes et d'encourager le principe de l'unité nationale.

La paix est une culture qui était déjà enracinée dans la société koweïtienne bien avant la création de l'État moderne. Elle a mené à la tolérance, à l'acceptation d'autrui et au dialogue entre différentes cultures et religions. L'histoire du Koweït est riche en exemples de rapprochement et d'ouverture à l'égard de civilisations et de peuples différents. Cela est reflété dans notre Constitution, qui garantit la liberté d'expression et qui permet la pratique libre et en toute sécurité des rites religieux. Le Koweït est un petit pays, mais c'est un endroit où des personnes de nationalités et de cultures différentes vivent ensemble pacifiquement, et jouissent de la sécurité et de la stabilité dans le respect mutuel et le bien-être.

Enfin, ma délégation tient à souligner que l'enrichissement de la culture de paix nécessite un travail ardu pour renforcer ses principes, tels que le respect

des droits de l'homme et de la liberté d'expression, la justice et l'égalité, l'élimination de la pauvreté et du chômage et la prise de conscience que chacun a une responsabilité à l'égard de la paix. Un pays qui prive sa population de son droit à une vie digne ne pourra pas développer une culture de paix et de non-violence. C'est pourquoi mon pays appelle au respect de ces droits, afin que nous puissions parvenir à un monde où les droits sont garantis, et en fait à un monde où l'amitié, la paix et la tolérance règnent.

M. Locsin (Philippines) (*parle en anglais*) : Les Philippines félicitent vivement le Président de l'Assemblée générale d'avoir convoqué la présente séance sur la culture de la paix. Les Philippines saluent également les efforts infatigables déployés par le Secrétaire général pour la pérennisation de la paix en déclarant 2017 année de la paix et en appelant à un sursaut de la diplomatie pour la paix - un curieux écho à la célèbre mais vaine intensification opérée en Afghanistan aux mêmes fins pacifiques.

En tant qu'États Membres de l'ONU, nous avons tous la responsabilité d'instaurer, par le respect mutuel, la tolérance, l'acceptation, la réconciliation et le respect de l'état de droit, le monde pacifique auquel nous aspirons tous, un monde dans lequel le conflit est évité et l'injustice est corrigée par des moyens qui sont propices à la paix plutôt qu'à la guerre. Pour le peuple philippin, cet objectif est naturel. Nous avons été victimes d'atrocités dans deux guerres - une guerre d'indépendance et une guerre de libération -, mais nous n'avons jamais commis d'atrocités nous-mêmes. Nous sommes une nation qui n'a jamais commis de violations massives des droits de l'homme qui mènent au conflit. Nous sommes une nation qui s'est toujours engagée à éviter le conflit et à promouvoir la paix sur son territoire et à l'étranger. Les Philippines n'ont jamais adopté la guerre comme un moyen de faire la leçon ou comme un moyen de vengeance; au contraire, nous n'avons consenti à la guerre qu'en dernier recours, car la paix sans liberté et sans justice est également inacceptable pour les Philippines.

Depuis 2004, avec le Pakistan, nous coparrainons la résolution sur la promotion du dialogue entre les religions et entre les cultures, la compréhension et la coopération en faveur de la paix, qui a un double objectif : premièrement, promouvoir le dialogue entre les religions et entre les cultures pour instaurer la paix et la stabilité et en tant que voie la plus prometteuse pour la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030; et deuxièmement, consolider les mécanismes

et prendre des mesures appropriées pour promouvoir un dialogue sincère et constructif qui transcende les divisions culturelles et religieuses. Le premier objectif réduit les causes matérielles du conflit qui résultent de la non-satisfaction des besoins humains élémentaires, et le second réduit les obstacles intellectuels à la compréhension mutuelle, promouvant ainsi le respect mutuel et la tolérance, malgré les désaccords continus.

En édifiant une société philippine de confiance, le Président Rodrigo Roa Duterte est clairement attaché à un programme de paix qui accompagne un programme de développement à long terme pour les zones menacées par le conflit armé. Là où les gens n'ont rien à perdre, ils sont prêts à tout perdre dans un conflit, dans l'espoir de prendre quelque chose aux autres.

Pour le processus de paix de Bangsamoro, nous suivons désormais une nouvelle feuille de route pour la paix et le développement, qui se caractérise par l'inclusion de tous, et pas seulement de quelques groupes musulmans sélectionnés, un dialogue continu plutôt qu'un monologue menaçant, des initiatives de confiance impliquant toutes les parties prenantes et pas seulement les personnes qui ont des appuis politiques, la consolidation et la convergence des accords de paix préalables et la disposition - si rare dans d'autres conflits - à reconnaître l'identité Moro de nos frères et sœurs philippins musulmans.

Nous, les Philippines, avons tellement confiance en notre identité nationale singulière que nous n'avons pas peur d'appeler par leurs noms les différences qui font des Philippines une nation diverse et intéressante. Dans un esprit d'inclusion, dans le désir d'une participation la plus large possible et dans l'espoir d'une convergence renforcée, nous voulons que nos concitoyens, les Moros, ainsi que l'ensemble de la communauté nationale, prennent en main la consolidation de la paix.

À cette fin, le Gouvernement a élargi la table de la paix afin d'y inclure des tables de la paix informelles. Une caravane de la paix sillonne actuellement le pays afin que les responsables politiques puissent entamer des conversations de paix pour recueillir des vues sur la manière d'ouvrir davantage de voies de dialogue et de bâtir de plus solides passerelles pour la paix. Nous accélérons l'exécution des programmes de reconstruction des zones dévastées et de rétablissement du calme dans les communautés déchirées par la guerre, ce qui leur donnera un intérêt à maintenir la paix et à éviter les querelles susceptibles de déboucher sur un conflit.

Les Philippines attachent une grande importance aux organisations religieuses et confessionnelles qui jouent un rôle important dans la prévention de la violence et de son escalade et dans l'augmentation du nombre des partisans de la paix. Dans un conflit qui est pris à tort pour un conflit religieux, il importe que les institutions et les dirigeants religieux de toutes confessions clarifient ce qu'est la religion et ce qui n'est qu'une ambition sanglante, et ce qu'est la prière et ce qui n'est qu'une rapine déguisée en piété. L'utilisation et le commerce de femmes et d'enfants à des fins sexuelles ne peuvent jamais être considérés comme un rite religieux; il s'agit d'un mal absolu qui mérite d'être fermement sanctionné comme tel.

Les Philippines reconnaissent le rôle crucial des femmes dans la promotion du programme pour la paix. Celles qui fondent des foyers, répondent aux besoins de leurs familles et les maintiennent unies ont le plus grand intérêt dans la paix et comprennent mieux les exigences de paix. Les Philippines ont été le premier pays d'Asie à adopter un plan d'action national pour les femmes et la paix et la sécurité. Ce plan inclut de nombreuses connaissances acquises sur le rôle des femmes dans les situations de conflit, notamment l'impératif de l'égalité des sexes entre les femmes qui pansent les blessures de la guerre et les hommes qui les infligent. La réhabilitation de Marawi prouve l'engagement du Gouvernement philippin à atteindre la paix au moyen de la sécurité, de la prospérité, de la justice et de l'ordre public.

Les Philippines sont solidaires des nations attachées à une paix juste et durable, à une prospérité partagée et à des partenariats propices à ces objectifs. Si l'histoire doit juger l'ONU à l'aune de sa responsabilité dans l'émergence des discours bellicistes et pacifistes, cela doit être une histoire captivante d'espoir et de guérison, de réconciliation et de renouveau, et une paix qui dépasse toutes les attentes, étant donné l'histoire tragique de l'humanité.

Mme Al-Thani (Qatar) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, je remercie le Président d'avoir convoqué cette séance importante pour débattre de l'une des questions les plus importantes inscrites à l'ordre du jour, à savoir la culture de la paix.

Puisque nous parlons de la culture de la paix alors que nous sommes témoins de l'évolution de la situation au Moyen-Orient, nous réaffirmons qu'il importe d'éviter toute mesure qui aille à l'encontre de ce noble objectif, à savoir une paix durable, dont le monde a plus que jamais besoin aujourd'hui. S'agissant du Moyen-Orient,

nous pensons que si nous ne réglons pas la question de Palestine, la paix dans la région restera un objectif inatteignable.

L'État du Qatar cherche à instaurer la paix en rejetant toutes les mesures qui appellent à reconnaître Al-Qods Al-Charif comme la capitale d'Israël. Al-Qods Al-Charif occupe une place spéciale dans les cœurs des peuples arabes et musulmans. Nous devons respecter le statut juridique et historique de la ville, et nous mettons en garde contre les répercussions dangereuses sur la sécurité et la stabilité au Moyen-Orient de ces mesures qui vont à l'encontre du droit international, des résolutions constitutives de la légalité internationale et de tous les efforts visant à instaurer la paix sur la base de la solution des deux États.

Les efforts engagés à l'échelle internationale pour promouvoir la culture de la paix, le dialogue et la compréhension entre les cultures et entre les religions reflètent la détermination de la communauté internationale à faire face à toutes les difficultés et aux obstacles qui entravent l'instauration d'une paix et d'une sécurité internationales, en particulier étant donné l'augmentation du nombre des crises et des conflits internationaux. Par conséquent, nous devons favoriser les conditions propices à la paix, et nous devons, en tant que communauté internationale, nous concentrer sur ces conditions en respectant et en faisant respecter les droits légitimes des peuples et en créant les conditions propices à un développement durable, qui soient basées sur nos politiques et guidées par nos traditions sociétales, religieuses et culturelles. Nous avons adopté une approche de modération, de tolérance et d'acceptation des différences entre les cultures, les civilisations et les religions, et nous jouons un rôle actif et responsable au sein de la communauté internationale pour contribuer à la promotion de la paix et de la sécurité internationales.

L'État du Qatar est convaincu de la nécessité de réaliser l'objectif de développement durable no 16 et d'appuyer les efforts de l'ONU. Mon pays joue un rôle de premier plan à cet égard. En coopération avec les États Membres et l'ONU, nous avons créé une coalition mondiale chargée de suivre l'état d'avancement de la mise en oeuvre de l'objectif 16, à savoir promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous.

À la lumière du rôle que joue l'Alliance des civilisations de l'Organisation des Nations Unies en vue de renforcer la culture de paix, de dialogue et d'entente entre les cultures et les religions, nous avons fait partie des premiers pays à appuyer l'Alliance et nous

continuerons de le faire par tous les moyens. L'État du Qatar est déterminé à réaliser son programme « Les ambitions du Qatar à l'horizon 2030 » pour améliorer les échanges culturels entre les pays. Nous avons créé des institutions afin de diffuser la culture de paix et de dialogue entre les cultures, promouvoir l'acceptation de l'autre, lutter contre l'extrémisme et rejeter la violence. Je pense par exemple à l'Institut culturel arabe, qui a ouvert cette année à Berlin et dont l'objectif est de renforcer la coopération entre l'Allemagne et le monde arabe.

L'État du Qatar a une vision globale de la paix. La paix ne se résume pas à l'absence de violence; la paix durable est fondée sur la justice et le règlement des conflits. Nous prêtons donc une grande attention et apportons notre concours aux efforts internationaux visant à appuyer le rôle de la médiation et de la diplomatie préventive – un pilier central du plan d'action du Secrétaire général à cet égard. Les 18 et 19 janvier 2018, nous organiserons des consultations régionales sur le maintien de la paix pour le Moyen-Orient et les pays islamiques, en préparation de la réunion de haut niveau sur la pérennisation de la paix que l'Assemblée générale a prévu de convoquer en avril prochain. L'État du Qatar est convaincu de l'importance que revêtent la prévention et le règlement des conflits par des moyens pacifiques. Nos efforts portent leurs fruits, et nous contribuons au renforcement de la paix et de la sécurité internationales. La communauté internationale a salué ces efforts.

Pour conclure, l'État du Qatar réaffirme sa détermination à poursuivre la mise en oeuvre de la Déclaration et du Programme d'action sur une culture de la paix et à soutenir tous les efforts déployés aux niveaux national, régional et international pour promouvoir une culture de la paix et de la non-violence et appuyer la diplomatie préventive dans l'intérêt de toute l'humanité.

Mme Rodríguez Camejo (Cuba) (*parle en espagnol*) : Le point 15 de l'ordre du jour nous rappelle que la paix n'est pas simplement un objectif à atteindre, c'est aussi le but suprême que nous devons préserver. Il ne peut y avoir de paix sans le respect total de la souveraineté des États; il ne peut y avoir de paix sans le respect du droit à l'autodétermination des peuples et de l'intégrité territoriale des États. Il faut mettre fin à la violence, respecter la vie et promouvoir le dialogue et la coopération. Il faut mettre l'accent sur l'éducation et la transmission des valeurs de paix.

Cuba constate avec préoccupation que le fossé profond qui divise la société humaine entre riches et pauvres et les disparités qui se creusent entre le monde

développé et le monde en développement posent une grave menace à la prospérité, à la paix, à la sécurité et à la stabilité mondiales. Nous sommes convaincus que pour préserver et promouvoir la paix, les politiques des États doivent être orientées vers l'élimination de la menace de la guerre, en particulier la guerre nucléaire, la volonté de régler les différends internationaux par des moyens pacifiques ainsi que le respect et la promotion du droit au développement.

Dans le cadre de la promotion et du développement d'une culture de paix, il faut condamner tous les actes, toutes les méthodes et toutes les pratiques des terroristes, notamment le terrorisme d'État, et prendre des mesures concrètes pour combattre ce fléau.

Nous observons avec préoccupation que subsistent des phénomènes tels que l'intolérance et la discrimination pour des raisons ethniques, religieuses ou raciales; la menace et l'emploi de la force dans les relations internationales; la promotion de programmes secrets de changement de régime par des grandes puissances dans des pays en développement qui ne se plient pas à leur volonté; le développement d'armes nouvelles et toujours plus sophistiquées et la persistance d'importants arsenaux nucléaires. Tout ceci sape les possibilités réelles de promouvoir une culture de paix.

La levée du blocus économique, commercial et financier imposé par les États-Unis d'Amérique contre Cuba représenterait une mesure en faveur de la paix et du règlement pacifique des différends.

Il n'est possible d'encourager la paix que si celle-ci satisfait à un ensemble de valeurs, d'attitudes, de traditions, de comportements et de styles de vie, autrement dit à une véritable culture de paix. Cuba estime que l'éducation est le moyen de contribuer à promouvoir une culture de paix grâce à l'étude des diverses cultures et civilisations dans le cadre des programmes scolaires, y compris les langues, l'histoire et la philosophie sociopolitique, ainsi qu'à l'échange de connaissances et d'informations sur ces sujets. À cet égard, nous soulignons le rôle que jouent les médias dans la diffusion des valeurs humaines et la nécessité qu'ils contribuent, en ayant un comportement éthique, à promouvoir le respect mutuel entre les civilisations. Nous réaffirmons que la paix est une exigence fondamentale pour promouvoir et protéger tous les droits fondamentaux de la personne.

Enfin, nous réitérons la pleine validité de la Proclamation de l'Amérique latine et des Caraïbes comme zone de paix, adoptée au plus haut niveau par

la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes en janvier 2014, ainsi que de la Déclaration et du Programme d'action sur une culture de la paix.

M. Habib (Indonésie) (*parle en anglais*) : L'Indonésie s'associe à la déclaration faite par la représentante du Brunéi Darussalam au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

Je remercie le Secrétaire général de ses rapports détaillés (A/72/488 et A/72/621), ainsi que l'UNESCO de sa précieuse contribution à la promotion du Programme d'action en faveur d'une culture de paix.

Dix-huit ans après l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action en faveur d'une culture de paix, l'Indonésie prend acte des efforts considérables déployés à tous les niveaux pour garantir la tolérance, le dialogue, le respect et la compréhension mutuelle, ainsi que des actions menées pour faire évoluer les mentalités et les comportements du conflit et de la violence au dialogue et à la consolidation de la paix.

Néanmoins, l'intolérance reste monnaie courante dans de nombreux endroits du monde. Dans certaines régions, elle s'est transformée en radicalisme, en extrémisme violent et en mouvements xénophobes. L'injustice socioéconomique généralisée, les violations des droits de l'homme et la violence sont utilisées par les groupes extrémistes, notamment les extrémistes religieux, pour recruter des enfants et des jeunes et former les prochaines générations d'extrémistes. La diversité est de plus en plus dépeinte comme une menace qui mine nos sociétés, plutôt que comme un atout qui peut être bénéfique pour nous tous. L'Indonésie a quelques observations à faire à ce sujet.

Premièrement, les seules mesures militaires ne suffiront pas à combattre et éliminer l'extrémisme violent. Nous avons besoin de mesures plus globales pour éliminer les causes profondes des conflits qui ont cours dans le monde. Ce faisant, nous serons en mesure de briser le cycle de la violence et de l'extrémisme sur le terrain.

Deuxièmement, non seulement les travaux visant à promouvoir une culture de la paix doivent viser une absence de violence, mais ils doivent également favoriser les synergies entre la pérennisation de la paix et le développement. Nous devons en outre cultiver la paix et la stabilité, de manière à ce que leurs incidences jouent en notre faveur, par le biais de la mise en œuvre des objectifs de développement durable, ainsi que de

la promotion et la protection des droits de l'homme de tous, sans distinction aucune.

Troisièmement, à la lumière de l'expérience indonésienne, il est judicieux de déployer un ensemble d'approches dures et douces. Une approche dure est menée à bien par les services d'ordre et par l'application du cadre juridique pertinent, tandis qu'une approche douce passe par l'éducation, les dialogues interconfessionnels et diverses mesures socioéconomiques d'autonomisation visant à faire prévaloir l'harmonie, le respect et la tolérance entre les cultures et les peuples.

L'Indonésie a toujours exalté la valeur de l'unité dans la diversité, ainsi que la culture de la paix. Nous promouvons la culture de la paix par l'intermédiaire de ses huit domaines d'intervention, notamment l'éducation, le développement socioéconomique durable, le respect des droits de l'homme, l'égalité entre femmes et hommes, l'ouverture, la participation démocratique et la tolérance.

Grâce à l'éducation, les enfants et les jeunes doivent, dès leur plus jeune âge, faire leurs valeurs universelles de la paix, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes et du respect d'autrui. La famille est un point de départ, suivie de la société et de l'école, où les enfants apprennent et pratiquent les valeurs qui leur permettront de régler leurs différends de manière pacifique et dans un esprit marqué par le respect de la dignité humaine, la tolérance et la non-discrimination.

Parallèlement à l'éducation, l'Indonésie s'efforce de briser les liens mortels entre l'extrémisme violent et l'extrême pauvreté en créant des emplois et en réduisant les inégalités, ainsi qu'en mettant en place des sociétés justes et sans exclusive. Nous favorisons la croissance économique par le biais de diverses mesures, en particulier l'élimination de la pauvreté, la redistribution des ressources économiques et l'accès à l'emploi et à une économie productive.

Il serait difficile de poursuivre de tels efforts sans un système politique robuste et dynamique. L'Indonésie a conscience que la démocratie et la démocratisation sont compatibles avec la culture de la paix. Il s'agit notamment de renforcer la bonne gouvernance, d'éliminer la corruption et de veiller à ce que toutes les composantes de la société participent pleinement aux prises de décisions.

Conformément à notre détermination à promouvoir la démocratie, l'Indonésie a accueilli, les 7 et 8 décembre, la dixième édition du Forum de Bali pour la

démocratie. Ce Forum a été créé pour répondre à un objectif simple : créer des synergies démocratiques entre les pays de religions, de cultures et de systèmes politiques différents, afin de leur permettre de s'apporter une aide réciproque dans la pratique de la démocratie. Au cours du Forum, les pays participants ont partagé leurs meilleures pratiques respectueuses des principes d'égalité, de respect mutuel et de compréhension.

Pour terminer, je voudrais nous rappeler une fois de plus que nous devons œuvrer de concert et n'épargner aucun effort pour édifier une société plus pacifique, plus ouverte, plus démocratique et plus harmonieuse, en promouvant le dialogue, la tolérance et le respect d'autrui.

M. Suan (Myanmar) (*parle en anglais*) : L'édification de la paix est l'effort en cours que le peuple du Myanmar chérit le plus. La Conférence de Panglong du XXI^e siècle a pour but de forger une paix durable. Nous sommes convaincus qu'une culture du dialogue permettra de concilier les différences, de renforcer la confiance et de progresser sur la voie d'une paix durable. Au terme de près de 70 années de troubles fraternels, les groupes armés ethniques, les forces armées, les partis politiques et le Gouvernement sont tous convenus de se réunir autour de la table des négociations pour ouvrir la voie à la paix, à la réconciliation nationale et à une union fédérale démocratique.

Nous savons, de par notre propre expérience nationale, que le chemin qui mène à la paix n'est jamais facile, mais c'est la seule voie qui permettra au peuple du Myanmar de réaliser les aspirations à une nation pacifique et prospère qu'il nourrit de longue date. Vouloir faire prévaloir la paix par le dialogue exige discernement, volonté politique, respect mutuel et confiance réciproque des partenaires du dialogue. Du courage, ainsi qu'un esprit de coopération et de compromis sont nécessaires. Nous avons lancé cet ambitieux processus de paix national dans l'esprit de la Conférence de Panglong, qui est fondée sur les principes de l'unité, de l'égalité, de la justice et de la paix pour tous les ressortissants de l'Union, quelle que soit leur origine ethnique.

L'harmonie religieuse et la tolérance de la diversité culturelle sont indispensables à la pérennisation de la paix et au développement sur notre planète de plus en plus mondialisée et très interdépendante. Les ressortissants du Myanmar représentent plus de 100 différents groupes ethniques qui ont chacun leurs propres langue et identité culturelle. C'est également un pays multireligieux où les fidèles des quatre grandes religions vivent dans la paix et l'harmonie. La liberté de religion et le

droit de préserver son identité et son patrimoine culturels sont garantis par la Constitution.

Sa Sainteté le pape François a effectué une visite officielle au Myanmar le mois dernier. C'était la toute première fois, en 500 années de missions catholiques, que le pape se rendait au Myanmar. Ce déplacement historique a eu lieu quelques mois après l'établissement des relations diplomatiques entre le Myanmar et le Saint-Siège. Cette visite est un nouveau témoignage de la tolérance religieuse et de la liberté de croyance qui règnent dans un pays où une majorité écrasante de la population se déclare bouddhiste.

Le Myanmar est l'un des pays les plus diversifiés au monde sur le plan ethnique. Il abrite 135 groupes ethniques officiellement reconnus, chacun ayant sa propre culture et suivant une vérité différente. Sur une population totale de 51 millions d'habitants, 89,89 % sont bouddhistes, 6,31 % sont chrétiens, 2,2 % sont musulmans et 0,4 % sont hindouistes. Pour promouvoir l'harmonie religieuse et la paix entre les différentes communautés, nous avons créé au niveau national des groupes d'amitié interreligieuse qui représentent toutes les religions. On compte 137 sous-groupes d'amitié interreligieuse dans tout le pays. Au cours des 10 premiers mois de l'année 2017, 112 dialogues interconfessionnels, entretiens de sensibilisation et services œcuméniques ont été organisés dans tout le pays, au bénéfice de la paix et de la réconciliation nationale.

L'intolérance et l'extrémisme religieux sont extrêmement nuisibles à la pérennisation de la paix et de l'harmonie dans une société diverse. Le Myanmar condamne fermement le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations. Les attaques terroristes du 25 août contre les forces de sécurité du Myanmar dans le nord de l'État Rakhine, perpétrées par l'Armée du salut des Rohingyas de l'Arakan, ont provoqué un drame humanitaire. Ces atrocités ont coûté la vie à de nombreux civils innocents, dont des hommes, des femmes et des enfants. Des représentants de toutes les communautés, y compris des bouddhistes, des musulmans et des hindous, ont été tués de manière horrificante par l'Armée du salut des Rohingyas. Aujourd'hui, nous assistons à une déferlante d'intolérance, de haine et d'activités terroristes dans de nombreuses régions du monde. Le Myanmar condamne tous les actes de terrorisme, d'extrémisme violent, d'incitation à la haine religieuse et à l'hostilité, où que ce soit et dans quelque société que ce soit.

La paix n'est pas un simple cadeau; nombreuses sont les vies qui ont été sacrifiées au nom de la paix tout au long de l'histoire de l'humanité. Toutefois, elle est une récompense, et elle fait suite aux efforts sincères déployés par toutes les parties concernées. Nous devons tous œuvrer de concert pour édifier une culture mondiale de la paix en privilégiant la compassion, la tolérance et une société sans exclusive, et nous nous devons de ne laisser personne de côté.

M. Yao Shaojun (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine vous remercie, Monsieur le Président, de présider la séance de ce jour. Le monde d'aujourd'hui se heurte à de multiples défis. Des situations de crise régionales se font jour partout dans le monde. Les menaces liées à l'extrémisme violent montent en puissance. La question d'un développement déséquilibré et insuffisant est d'actualité universelle. La communauté internationale doit promouvoir avec énergie la culture de la paix, accorder la priorité à la paix et au développement, qui sont le fil conducteur de notre époque, et s'employer à maintenir la paix mondiale et à promouvoir le dialogue entre les civilisations. La Chine voudrait souligner trois points.

Premièrement, il nous faut œuvrer au maintien d'une paix durable. Les pays doivent défendre les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, mettre en œuvre la Déclaration et le Programme d'action en faveur d'une culture de paix, se respecter et se consulter mutuellement, et choisir le dialogue au lieu de la confrontation. Le partenariat, non l'alignement, est la nouvelle stratégie visant à promouvoir la coopération internationale. Il faut que les conflits soient réglés par le dialogue, et les différends par la consultation. Des efforts concertés doivent être déployés pour écarter les menaces traditionnelles et non traditionnelles à la sécurité et combattre toutes les formes de terrorisme et d'extrémisme violent.

Deuxièmement, il nous faut œuvrer en faveur d'une prospérité partagée. Selon les études pertinentes des Nations Unies, la pauvreté, le manque d'éducation et de possibilités d'emploi et d'autres facteurs sont devenus les principaux moteurs de propagation de l'extrémisme violent. Les pays doivent opter pour une mondialisation économique ouverte, inclusive, tolérante et équilibrée, où tout le monde trouve son compte. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 doit être intégralement mis en œuvre, permettant de la sorte à tous les pays de bénéficier des avantages du développement, et à tous les peuples d'améliorer leurs conditions de vie et de jouir de la paix et d'une bonne santé.

Troisièmement, nous devons œuvrer pour promouvoir les échanges entre différentes civilisations. Les bienfaits de la civilisation et du progrès humain vont de pair avec une approche visant à trouver un terrain d'entente et avec la nécessité de mettre de côté nos divergences, de rester ouverts et tolérants et de donner la possibilité aux civilisations d'échanger et d'apprendre les unes des autres. Il nous faudra prendre conscience du fait que le monde est riche et haut en couleurs et que les civilisations sont diverses si nous voulons vivre en harmonie, renforcer mutuellement nos splendeurs, combler les fossés culturels et éliminer les désillusions spirituelles.

Le neuvième Congrès national du Parti communiste chinois qui vient de s'achever appelle à la mise en place d'un nouveau type de relations internationales, basées sur le respect mutuel, la justice et la coopération, ainsi qu'à des solutions avantageuses pour tous afin de construire un avenir commun pour l'humanité. La diversité des civilisations doit être respectée. Il nous faut procéder à des échanges qui vainquent l'hostilité, favorisent l'apprentissage mutuel et règlent les conflits. Il nous faut encourager la coexistence harmonieuse et éliminer la supériorité culturelle. La culture traditionnelle chinoise souligne le concept de paix et de coopération et l'idée que le monde est un. Elle souligne aussi que la coexistence mène à l'harmonie dans le monde. Il s'agit là d'autant d'éléments clefs sous-tendant l'idée de construction d'un avenir commun pour l'humanité. La Chine est disposée à œuvrer avec le monde entier en vue de maintenir la paix dans le monde et de réaliser le développement pour tous.

M. Mahfouz (Égypte) (*parle en arabe*) : L'Égypte a toujours œuvré en faveur de la promotion du dialogue entre les nations et du rapprochement des cultures et participé aux initiatives sérieuses visant à régler les différends, les guerres et les conflits armés dus à des facteurs raciaux, ethniques ou religieux.

Le Gouvernement égyptien s'attache actuellement à renforcer le rôle de la diplomatie en vue de promouvoir la culture de la coexistence et le dialogue entre les peuples via l'organisation d'événements importants. L'idée est de permettre aux peuples de se rencontrer, de diffuser les idéaux de paix, d'éviter le recours à la violence, de promouvoir la coexistence et l'échange d'expériences et de cultures, de renforcer le rôle de la femme dans la société et d'encourager son autonomisation. Entre autres grands événements organisés à cet égard, il y a le Forum mondial de la jeunesse qui a eu lieu à

Charm el-Cheikh du 4 au 10 novembre. Il a offert aux jeunes venus de différentes régions de la planète une tribune efficace pour dialoguer directement; il a permis de cristalliser leurs aspirations à un avenir meilleur dans un monde développé; et leur a donné l'occasion de transmettre au monde un message de paix, d'amour et de développement. Ce Forum annuel va être désormais organisé en Égypte à la fin de chaque année.

La paix ne signifie pas seulement absence de conflit; elle exige aussi un processus participatif et une interaction qui permettent de renforcer le dialogue et les initiatives visant à régler les différends et de renforcer l'esprit d'entente et de coopération. L'humanité doit, plus qu'à aucun autre moment de son existence, éliminer toutes les formes de discrimination et d'extrémisme. Les conflits internationaux qui se concentrent malheureusement dans des régions du Moyen-Orient et de l'Afrique voisines de mon pays, ne doivent pas nous faire oublier qu'une culture de la paix est un ensemble de valeurs, de traditions et de comportements internationaux basés sur les principes du respect de la vie, du rejet de la violence, de la lutte contre l'extrémisme et de la promotion de pratiques pacifiques par le biais de l'enseignement, du dialogue et de la coopération. Elle est aussi basée sur le strict respect du principe de souveraineté nationale, d'indépendance politique des États et de non-ingérence dans leurs affaires intérieures ainsi que sur la volonté de régler les différends par la voie pacifique et diplomatique et de respecter les droits de l'homme. Elle implique aussi la nécessité de s'efforcer de répondre aux besoins en matière de développement des générations actuelles et futures, de respecter l'environnement, et de défendre les concepts de liberté, de démocratie, de justice, de tolérance, de solidarité, de pluralisme, de diversité culturelle et de dialogue aux fins de la coexistence pacifique entre les peuples.

Il ne faut pas, par ailleurs, que la communauté internationale ignore le droit inné de tous les peuples - notamment ceux qui vivent sous domination coloniale ou toute autre forme de domination ou d'occupation étrangère, à l'autodétermination et à l'exercice de leur droit de vivre en paix, dans la stabilité et la sécurité. Nous faisons allusion ici au peuple palestinien qui vit sous le joug de l'occupation militaire depuis des décennies. Et il faut aussi que la communauté internationale se fixe également comme priorité de préserver l'identité de la ville arabe d'Al-Qods, berceau des civilisations du Livre et des lieux saints qui s'y trouvent.

Enfin, face aux voix, forces et courants qui prônent le conflit entre les civilisations, les Nations Unies ont la responsabilité de contribuer à semer les graines du dialogue. Il nous faut être conscients aussi que la culture de la paix donne aux peuples de toutes les régions de la planète l'occasion précieuse de contrer le phénomène du terrorisme international, les idéologies extrémistes et tout ce qui en découle comme violence et destruction partout dans le monde. À cet égard, le Gouvernement de mon pays voudrait remercier sincèrement la communauté internationale de l'adoption par consensus, la semaine dernière, de la résolution 72/17 présentée par l'Égypte et intitulée, « Effets des actes terroristes dirigés contre des sites religieux sur la culture de paix ».

Il faudrait aussi que tous les documents des Nations Unies incluent des références claires à la culture de la paix. C'est à cet égard que nous appuyons tous les projets de résolution déposés au titre de ce point de l'ordre du jour, qu'il s'agisse de ceux, traditionnels, déposés conjointement par le Bangladesh, les Philippines et le Pakistan, ou de ceux, nouveaux, déposés par l'Algérie et la Malaisie, tous pays amis.

M. Kadiri (Maroc) : Ma délégation est heureuse de participer au débat d'aujourd'hui, dont la thématique est chère au Maroc. Nous avons également pris connaissance des rapports (A/72/488 et A/72/621) du Secrétaire général relatant les principales activités menées par l'Organisation des Nations Unies durant l'année écoulée sur cette thématique.

Le débat d'aujourd'hui est l'occasion pour nous de réitérer l'attachement de la communauté internationale à la culture de la paix et aux valeurs universelles qui en découlent. Aujourd'hui, plus qu'hier, nous réitérons l'importance et l'urgence de faire prévaloir les valeurs de la paix, de la tolérance, du dialogue et de la coexistence sur l'ignorance et l'obscurantisme. Aujourd'hui, l'Assemblée générale réitère son attachement à la mise en œuvre des objectifs de la culture de la paix et de la non-violence, plus de 20 ans après l'adoption de la résolution phare 53/243 portant sur la Déclaration et le Programme d'action sur une culture de la paix.

À cette occasion, ma délégation tient à féliciter M^{me} Audrey Azoulay pour son élection comme nouvelle Directrice générale de l'UNESCO et salue les efforts de l'Alliance des civilisations des Nations Unies visant à promouvoir une culture de paix, notamment par l'éducation et le dialogue.

Il est regrettable de constater aujourd'hui la multiplication de manifestations d'intolérance, de discrimination, de xénophobie, d'islamophobie et de tensions interétatiques, interethniques et interreligieuses. Il est fort regrettable de voir que dans certaines régions la paix continue de nous échapper. La culture de la paix et le développement durable sont deux notions intrinsèquement liées l'une à l'autre. Il va sans dire que la paix repose sur les jalons du développement durable, tout comme la pleine mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dépend de la paix. Dans cette quête de la paix, le rôle joué par les femmes et les jeunes dans le cadre de la résolution pacifique des différends est primordial et doit être soutenu et encouragé.

Ma délégation tient à souligner que le Maroc a mis en place un programme national qui intègre le thème de la culture de la paix dans les cursus scolaires et organise des rencontres périodiques sur le dialogue entre les cultures et les civilisations. D'ailleurs, le Maroc est le premier pays arabe à travailler avec l'UNESCO pour l'élaboration d'une stratégie nationale pour la prévention de l'extrémisme violent par l'éducation. Il est tout aussi nécessaire d'encourager les contributions positives de la société civile et des médias, qui ont un rôle réel à jouer afin d'encourager une prise de conscience collective, de promouvoir le dialogue social comme vecteur de paix et de diffuser les valeurs de tolérance et d'ouverture en luttant contre les discours de haine et l'incitation à la discrimination, à l'hostilité ou à la violence.

Les chefs religieux ont un rôle primordial à jouer pour prévenir et combattre l'incitation à la haine. La coopération entre les chefs religieux de toutes les religions doit être encouragée et devrait reposer sur les principes de tolérance et de respect mutuel. Dans la lutte contre l'extrémisme religieux et le terrorisme, le Maroc prône une approche multidimensionnelle. À cet égard, mon pays a très tôt pris conscience de la nécessité d'adopter une stratégie préventive qui se base sur l'encadrement religieux et le développement humain. En effet, des mesures concrètes ont été prises afin d'encadrer l'enseignement religieux par la formation des imams.

Fort de son succès, celui-ci s'est exporté et le Maroc forme désormais des imams nationaux et internationaux, aussi bien au Maroc qu'en Afrique subsaharienne, en Europe et en Asie. Depuis l'inauguration de l'Institut Mohammed VI pour la formation des imams, morchidines et morchidates à Rabat en mars 2015, près de 1 000 imams, aussi bien nationaux qu'internationaux,

ont pu bénéficier des enseignements qui y sont dispensés. Cette politique s'accompagne d'un vaste chantier de réhabilitation des écoles coraniques traditionnelles, qui font partie intégrante du patrimoine religieux et culturel du Maroc.

La Fondation Mohammed VI des oulémas africains démarre aujourd'hui même à Fez sa session ordinaire. Celle-ci connaîtra la participation d'environ 300 oulémas venant de 32 pays africains, dont plus de 80 femmes, et 20 oulémas marocains membres de la Fondation, dont quatre femmes. C'est dans ce cadre, grâce à ses valeurs ancestrales et à sa volonté politique, que le Maroc continue d'œuvrer pour la préservation des espaces de paix et de prospérité et veiller à établir des relations de bon voisinage et de confiance avec l'ensemble des espaces culturels.

Dès l'annonce de l'intention par les États-Unis de reconnaître Al-Qods comme capitale d'Israël et de transférer son ambassade dans cette Ville sainte, S. M. le Roi Mohammed VI, Président du Comité d'Al-Qods de l'Organisation de la coopération islamique, a adressé des messages au Président américain et au Secrétaire général de l'ONU, exprimant sa profonde préoccupation personnelle et la grande inquiétude ressentie par les États et les pays arabes et musulmans face à la décision des États-Unis et exigeant que soit préservé le statut légal, politique et historique de la Ville sainte et qu'on évite tout ce qui est de nature à porter atteinte à son statut politique actuel.

Le Royaume du Maroc insiste sur la nécessité de préserver le statut historique, légal et politique d'Al-Qods et appelle les Nations Unies, notamment les membres permanents du Conseil de sécurité, à assumer pleinement leurs responsabilités afin d'éviter tout ce qui est de nature à porter atteinte à ce statut ou à saper les efforts internationaux pour le règlement du conflit israélo-palestinien. Le Maroc réaffirme son soutien inconditionnel et sa solidarité permanente avec le peuple palestinien frère, pour qu'il puisse recouvrer ses droits légitimes, et en premier lieu le droit d'établir son État indépendant, avec Al-Qods-Est comme capitale.

Enfin, conformément aux orientations de S. M. le Roi Mohammed VI, Président du Comité d'Al-Qods, le Maroc œuvrera, en coordination avec la partie palestinienne et les autres parties arabes, islamiques et internationales, à conjuguer les efforts afin de faire face à ce développement dangereux.

M. Qassem Agha (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Bonjour à Al-Qods Al-Charif, capitale de la Palestine arabe occupée, cœur de la paix, berceau du Christ, fleur des villes, centre de la tolérance et de la modération. L'avenir d'Al-Qods Al-Charif n'est pas déterminé par un État ou le Président d'un État, mais par l'histoire et par la volonté et la détermination des personnes honorables et fidèles à la cause palestinienne.

Le vote d'aujourd'hui en faveur de toutes les résolutions appelant à la prévention de la violence et de l'extrémisme violent, dans lesquelles l'Assemblée générale appelle les États Membres à s'unir pour lutter contre l'extrémisme violent sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations est conforme à la position inébranlable de la Syrie qui promeut la culture de la paix et le dialogue entre les civilisations et qui rejette la violence. Il confirme également notre rejet de toutes les initiatives étatiques basées sur l'extrémisme et l'idéologie wahhabite et takfiriste, qui conduisent à la propagation des groupes terroristes qui adhèrent à cette idéologie obscurantiste et l'exploitent à des fins politiques. Ma délégation réitère également son rejet de toute initiative susceptible de porter atteinte aux efforts de lutte contre l'extrémisme ou aux valeurs de modération et de tolérance. Il est dangereux d'assigner cette noble mission à des institutions soutenues par ces pays, qui sont connus de tout le monde.

Nous devons dire la vérité sur ce qui se passe dans le monde arabe et musulman. Israël, la Puissance occupante, a été établi sur la base d'une doctrine israélienne, qui repose principalement sur des idées en faveur de la création d'Israël - une puissance occupante -, à savoir le sionisme. Israël a été donc créé sur la base du sionisme, dont tout le monde sait qu'il s'agit d'une forme de racisme. Il est similaire à l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) dans le sens où il ne croit pas à la culture de la paix et œuvre à la promotion de la violence et de l'extrémisme religieux, comme nous pouvons le constater tous les jours sur la scène politique.

Le sionisme prétend vouloir s'appropriier toute la Palestine pour établir un État juif, uniquement pour les Juifs - en d'autres termes, en excluant toutes les autres composantes, les chrétiens et les musulmans. L'EIIL dit la même chose. Il veut établir un pays uniquement pour ceux qui croient en l'EIIL. Mais tous les musulmans n'y croient pas, seulement ceux qui croient à la culture du meurtre, de l'effusion de sang et de la destruction des cultures et des civilisations.

Ce parallèle très simple montre que la raison de nos souffrances dans la région est Israël, qui a introduit le fanatisme religieux, l'extrémisme racial et l'extrémisme religieux dans notre région. Il a introduit dans notre région le concept d'occupation en occupant des territoires appartenant à d'autres. Au cours des 70 années qui se sont écoulées depuis la création de l'Organisation internationale, des centaines de résolutions ont été adoptées, condamnant Israël et ses politiques expansionnistes illégales. Je rappelle aux membres qu'Israël traite avec les terroristes du Front el-Nosra et de l'État islamique d'Iraq et du Levant dans le Golan syrien occupé, leur fournissant protection et assistance contre la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement le long de la ligne de séparation.

Israël a récemment lancé des missiles visant le cœur de Damas, et nous y avons répondu. Personne ne peut nous reprocher de réagir à l'audace israélienne par un prêt pour un rendu, compte tenu des circonstances. Nous appelons de nos vœux la victoire de la Palestine et de la cause arabe.

M. Khoshroo (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier les Missions permanentes de la Malaisie et de l'Algérie auprès de l'Organisation des Nations Unies d'avoir présenté les projets de résolution dont nous sommes saisis aujourd'hui, à savoir le projet de résolution A/72/L.21, intitulé « Modération », et le projet de résolution A/72/L.26, intitulé « Journée internationale du vivre-ensemble en paix ». Nous espérons qu'ils seront adoptés par consensus.

Parmi les textes examinés aujourd'hui par l'Assemblée figurent également le document A/72/621, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre de la résolution 70/109, intitulée « Un monde contre la violence et l'extrémisme violent ». Étant donné que mon pays était le principal auteur de la résolution, je tiens à remercier le Secrétaire général et ses collègues du Secrétariat des efforts qu'ils ont déployés pour préparer ce rapport. Je tiens aussi à saluer le système des Nations Unies dans son ensemble pour toutes les initiatives et mesures qui visent à mettre en œuvre la résolution afin de prévenir et de combattre l'extrémisme violent. Le rapport contient une liste et un examen de ces initiatives et mesures.

L'Organisation des Nations Unies a été créée dans l'espoir de préserver les générations futures du fléau de la guerre. À ce titre, la paix est au cœur de l'activité de

l'Organisation, et une culture de la paix est l'essence même de la Charte des Nations Unies.

Alors que le monde d'aujourd'hui est confronté à un nombre effarant de risques et de défis qui va croissant, l'ONU a, elle aussi, une responsabilité toujours plus grande qui est de favoriser et de promouvoir la paix, en particulier au vu de l'augmentation du nombre d'acteurs étatiques et non étatiques qui propagent des idéologies haineuses. La situation dans le monde exige de tous les États qu'ils soient plus vigilants quant aux répercussions et aux conséquences de leurs messages, actions et décisions sur une paix déjà fragile.

Ceux qui tentent de légitimer l'occupation de notre région en rejetant les réalités historiques portent gravement atteinte à la paix. L'occupation de la terre palestinienne est à l'origine de toutes les crises dans notre région. Toute action visant à priver le peuple palestinien de ses droits inaliénables, y compris en ce qui concerne la Ville sainte d'Al-Qods et tout particulièrement la mosquée Al-Aqsa, ne peut que conduire à davantage d'effusion de sang et de colère.

Nous condamnons fermement la reconnaissance par les États-Unis d'Amérique de la ville d'Al-Qods en tant que capitale du régime israélien, ainsi que le projet de transférer l'ambassade des États-Unis dans la Ville sainte. Cet acte unilatéral constitue une grave violation du droit international, étant donné que toute acquisition de territoire résultant de l'emploi de la force est illégale. Tous les États ont l'obligation de s'abstenir de toute action contraire à ce principe. Cette mesure des États-Unis est non seulement illégale, mais montre également à quel point de leur politique est hypocrite vis-à-vis de la paix et de la stabilité au Moyen-Orient.

La communauté internationale tiendra les États-Unis et le régime israélien pour responsables de toutes les conséquences dangereuses que pourrait avoir cet acte irresponsable et illégal. Tout au long de l'histoire, l'occupation et la paix n'ont jamais fait bon ménage. Le cas présent ne fait pas exception à la règle : il ne pourra y avoir de paix ni de justice tant que l'occupation des territoires palestiniens se poursuivra.

Les échecs du passé ne doivent pas se répéter. Ceux qui, par leurs actions et leurs discours, privilégient les sanctions et la coercition au détriment de la diplomatie et de la négociation renforcent l'extrémisme et affaiblissent la culture de paix et de tolérance. L'unilatéralisme et les mesures de coercition sont des sources d'instabilité et d'insécurité dans les relations

internationales et sont responsables de la propagation du terrorisme et de l'extrémisme.

Ce qui se passe aujourd'hui dans de nombreuses régions du monde – du territoire palestinien occupé au Yémen – reflète l'échec de nos efforts conjoints pour consolider la paix dans le monde. Toutefois, nous ne pouvons pas et ne devons pas baisser les bras. En fait, malgré toutes les défis et difficultés auxquels est confrontée notre région, il y a des raisons d'être optimistes. La récente série de défaites infligées à l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) dans notre région, en particulier en Syrie et en Iraq, représentent un tournant et une victoire historique pour la paix et les pays épris de paix.

Nous exprimons nos sincères félicitations aux Gouvernements syrien et iraquien et à leurs peuples courageux pour les victoires décisives qu'ils ont remportées contre les groupes terroristes, des victoires qui n'ont été rendues possibles que par leur bravoure et leur ténacité. Dans le même temps, en dépit de leur défaite militaire, l'idéologie et les réseaux à l'origine de l'EIIL restent vivaces. Aucune victoire finale contre l'EIIL ou le terrorisme en général n'est concevable sans débarrasser le monde de la sinistre idéologie takfiriste qui inspire l'EIIL et des groupes terroristes similaires.

La guerre et les conflits se sont toujours imposés aux sociétés, mais aujourd'hui le coût de la guerre exclut cette possibilité. Il faut donc absolument que l'instauration d'une paix durable devienne une réalité. Pour cela, la République islamique d'Iran, qui a lancé le concept d'un monde contre la violence et l'extrémisme, invite à nouveau tous les pays épris de paix à unir leurs forces pour défendre la cause de la paix.

M. Mohamed (Maldives) (*parle en anglais*) : La paix est la condition naturelle de l'existence de l'humanité, tandis que la guerre et l'agression sont des obstacles artificiels qui sapent l'instinct de coopération et de coexistence fondamental à l'être humain. Promouvoir une culture de paix suppose donc de permettre à ces valeurs de prospérer sans entrave.

La Déclaration et le Programme d'action sur une culture de la paix, adoptés par l'Assemblée générale, accordent la priorité à l'éducation, qui joue un rôle stratégique clef pour développer et promouvoir une telle culture. Cela signifie qu'il faut structurer nos systèmes éducatifs et élaborer des supports pédagogiques en vue d'aider les personnes à cultiver les valeurs de la paix. Si elle est bien conçue et bien mise en œuvre,

l'éducation a la capacité extraordinaire de permettre aux personnes de désapprendre l'art maléfique de l'oppression et d'apprendre l'art magnifique du compromis. L'éducation nous aide à entrer dans le domaine des possibilités, ainsi qu'à regarder plus loin, à nous évertuer davantage et à retourner à la condition naturelle de l'existence humaine.

Le système des Nations Unies fait un travail louable en favorisant un tel changement dans les esprits de millions de personnes dans le monde, grâce à l'éducation. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, en particulier, accomplit un travail admirable en œuvrant avec les gouvernements des États Membres à l'adaptation de leurs supports pédagogiques d'une manière qui crée un espace suffisant pour que la culture de paix prospère.

Aux Maldives, le Gouvernement du Président Abdulla Yameen Abdul Gayoom met en œuvre des politiques permettant aux femmes et aux hommes, aux filles et aux garçons maldiviens de faire des rêves encore plus grands, de viser encore plus haut, de promouvoir et de vivre une culture de paix, de respect et de tolérance, et d'apprendre à chérir la valeur du compromis. La démarche adoptée par les Maldives pour créer une culture de paix consiste à promouvoir le développement économique et social durable et inclusif, le respect des droits de l'homme, l'égalité entre les femmes et les hommes, la participation démocratique et la tolérance. Nous sommes conscients des liens entre l'édification d'une culture de paix et la construction d'une nation plus forte, plus prospère et plus résiliente. Le Gouvernement investit davantage dans les femmes et les jeunes, qui jouent des rôles cruciaux en créant, en consolidant et en pérennisant une culture de paix et de respect des droits fondamentaux.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 constitue un élément central de cette stratégie. Les Maldives ont instauré un enseignement primaire et secondaire universel de qualité, tout en veillant à ce que les enfants apprennent dès le plus jeune âge les valeurs du respect et de la tolérance. Cela est complété par un enseignement ciblé qui promeut la coexistence pacifique et l'harmonie et qui prévient la propagation d'idéologies conduisant à l'extrémisme violent.

L'éducation doit également être la stratégie clef dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. Apprendre les vertus de la tolérance doit constituer le socle de notre démarche commune en matière d'éducation et de développement social, ce que nous

pouvons faire en comblant les lacunes qui existent dans nos sociétés et qui amènent les individus à inciter à la haine, et ce que nous pouvons faire en surmontant tous les types de préjugés contre les musulmans ou contre tout autre groupe de personnes. Le Gouvernement et le peuple maldiviens condamnent les efforts faits par certains pour associer l'islam au terrorisme. Nous condamnons sans équivoque tous les actes ainsi que toutes les méthodes et pratiques de terrorisme, qui sont criminels et injustifiables, quels qu'en soient les motifs, sous toutes leurs formes et dans toutes leurs manifestations, où qu'ils soient commis et quels qu'en soient les auteurs. Les Maldives condamnent dans les termes les plus énergiques l'attentat terroriste qui a eu lieu récemment en Égypte et qui a pris pour cible des fidèles pendant leurs prières.

Promouvoir une culture de paix nécessite également l'adhésion des médias, notamment les sociétés qui possèdent des plateformes de réseaux sociaux, afin de veiller à ce que la liberté des médias ne soit pas utilisée comme instrument pour inciter à la haine et pour planifier et exécuter des actes de terrorisme.

Le pouvoir de la paix peut vaincre la tyrannie de l'ignorance, car la paix est plus puissante que l'accumulation totale du pouvoir social quel qu'il soit.

Les Maldives estiment que le Conseil de sécurité a une occasion exceptionnelle de créer des conditions propices à la paix. Notre pays espère être élu au Conseil pour la période 2019-2020 et contribuer au renforcement des capacités du Conseil à façonner une vision partagée de la paix, une vision permettant à l'humanité de retrouver la coexistence comme valeur de base, dans un monde où la liberté et l'égalité sont réalisées grâce à l'entente, au respect et à la tolérance, et où notre foi partagée en la culture de paix nous guidera jusqu'à notre destinée commune et partagée.

M. Islam (Bangladesh) (*parle en anglais*) : En tant que pays qui est à l'origine de la notion de la culture de paix à l'Organisation des Nations Unies, le Bangladesh se félicite de voir se développer l'intérêt accordé à cette question, comme l'indique le nombre de projets de résolution présentés cette année au titre de ce point de l'ordre du jour.

Depuis l'adoption en 1999 de la résolution 53/243 A et B, sur une culture de paix, le Bangladesh facilite chaque année l'élaboration des projets de résolution suivants à l'Assemblée générale. L'adoption annuelle par consensus de cette résolution réaffirme l'attachement

de la communauté internationale à la valeur pérenne de la culture de la paix. L'on pouvait s'attendre à ce qu'il y ait un renouveau d'intérêt à ce sujet dans le contexte de l'appel du Secrétaire général en faveur d'un essor de la diplomatie pour la paix. Nous savons gré aux Présidents de l'Assemblée d'avoir organisé des manifestations de haut niveau sur la culture de la paix, comme prescrit par la résolution. Nous exhortons tous les organismes compétents des Nations Unies à intégrer en tant qu'objectif sous-jacent la promotion d'une culture de paix dans leurs domaines de travail respectifs.

Nous remercions le Secrétaire général d'avoir élaboré un rapport détaillé (A/72/488) sur les activités qui ont eu lieu depuis l'année dernière au titre de ce point de l'ordre du jour. Nous savons que la promotion de la culture de la paix et du dialogue entre les religions et les cultures a pris un nouvel élan grâce au Programme de développement durable à l'horizon 2030.

On ne saurait trop souligner la nécessité d'une plus grande tolérance et d'une meilleure entente dans nos sociétés de plus en plus multiculturelles, multi-religieuses et interdépendantes. Des efforts actifs et consciencieux doivent être déployés pour promouvoir la diversité culturelle en tant qu'élément important pour l'inclusion sociale. Il faut donner la priorité à l'éducation dans toutes les sociétés car elle est le vecteur le plus efficace pour développer les valeurs de l'ouverture, du pluralisme, de la tolérance, de la modération et de la coexistence pacifique. L'observation de la Journée internationale du vivre-ensemble en paix doit encore renforcer ce message.

Nos enfants et nos jeunes demeurent notre meilleur espoir pour la paix. Les graines d'une culture de paix doivent être semées dans les esprits des jeunes. Le 7 septembre, le Forum de haut niveau sur la culture de la paix, tenu à l'initiative du Président, a été axé sur la pertinence et l'importance du développement du jeune enfant pour promouvoir une culture de paix. Nous encourageons les entités des Nations Unies concernées, telles que l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et l'Alliance des civilisations de l'Organisation des Nations Unies, à poursuivre leur travail de grande ampleur sur l'éducation à la paix et à la citoyenneté mondiale. Nous exhortons les États Membres à soutenir les initiatives de création de voies pour la promotion de l'engagement des enfants et des jeunes en faveur de la paix. Dans ce contexte, nous appelons l'attention de toutes les parties concernées sur l'étude relative aux jeunes et à la paix et à

la sécurité prescrite par la résolution 2250 (2015) du Conseil de sécurité.

L'année dernière, la résolution 71/252, intitulée « Suite donnée à la Déclaration et au Programme d'action en faveur d'une culture de paix », a évoqué la contribution potentielle du dispositif de consolidation de la paix des Nations Unies à la promotion d'une culture de paix. Cette année, en se fondant sur cette idée, les États Membres ont constaté avec pertinence que les efforts déployés en faveur de la consolidation et de la pérennisation de la paix doivent prendre en compte la promotion d'une culture de paix. Nous proposons que le prochain rapport du Secrétaire général sur la pérennisation de la paix reflète comme il convient cette constatation.

Nous rappelons que, dans sa résolution 70/291, l'Assemblée générale a évoqué la pertinence du Programme d'action en faveur d'une culture de paix dans le contexte de la mise en œuvre globale de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies. Il est en effet possible d'examiner davantage comment la promotion d'une culture de paix peut contribuer de manière efficace et durable à la lutte contre le terrorisme et à la prévention de l'extrémisme violent propice au terrorisme. Nous considérons que la notion de modération ajoute une dimension supplémentaire utile à ce débat, notamment dans le contexte de l'atténuation des conséquences préjudiciables potentielles de l'extrémisme, tout en défendant le respect des droits et libertés fondamentaux.

Le Bangladesh condamne les attentats terroristes lâches du mois dernier contre des lieux saints en Égypte, de même que toutes les attaques de ce type, qui sont un affront à notre attachement partagé à la culture de la paix.

Construire la mentalité d'une culture de paix est peut-être la démarche la plus fondamentale et la plus constructive pour prévenir les conflits. Nous devons nous efforcer de promouvoir le dialogue pour la réconciliation et la paix au premier plan de nos efforts pour combattre la haine, l'intolérance, l'exclusion et le sectarisme qui fomentent les conflits et les guerres.

Dans cet esprit, nous rappelons en particulier la situation désespérée des Rohingyas dans l'État rakhine du Myanmar, et nous continuons d'exhorter la communauté internationale à œuvrer à garantir leurs droits et libertés fondamentaux, notamment leur droit de retour dans leurs foyers, leur droit à l'auto-identification, leur droit à la citoyenneté et d'autres droits élémentaires dont ils ont besoin pour mener une vie digne.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :

Nous avons entendu le dernier orateur dans le débat sur le point 15 de l'ordre du jour.

Nous allons maintenant examiner les projets de résolution A/72/L.21 et A/72/L.26.

L'Assemblée va d'abord se prononcer sur le projet de résolution A/72/L.21, intitulé « Modération ».

Je donne la parole au représentant du Secrétariat.

M. Nakano (Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences) (*parle en anglais*) : J'informe les délégations que depuis le dépôt du projet de résolution, outre ceux énumérés dans le document publié sous la cote A/72/L.21, les pays suivants s'en sont portés coauteurs : Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Bangladesh, Brunéi Darussalam, Cambodge, Côte d'Ivoire, Égypte, Guinée, Indonésie, Kiribati, Liban, Maldives, Maroc, Myanmar, Oman, Ouzbékistan, Philippines, République démocratique populaire lao, Qatar, Singapour, Soudan, Sri Lanka, Thaïlande, Viet Nam, Yémen et Zimbabwe.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Un vote enregistré a été demandé.

Il est procédé au vote enregistré.

Votent pour :

Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Angola, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bangladesh, Bélarus, Belgique, Bhoutan, Bolivie (État plurinational de), Bosnie-Herzégovine, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Cabo Verde, Cambodge, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Djibouti, Égypte, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Espagne, Estonie, Éthiopie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Gambie, Géorgie, Grèce, Guatemala, Guinée, Guinée équatoriale, Hongrie, Îles Marshall, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kiribati, Koweït, Lesotho, Lettonie, Liban, Libye, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malaisie, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Mexique, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Nigéria, Norvège,

Nouvelle-Zélande, Oman, Ouzbékistan, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République démocratique populaire lao, République de Moldova, République dominicaine, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, Sénégal, Serbie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Thaïlande, Timor-Leste, Togo, Tunisie, Turquie, Tuvalu, Ukraine, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe

Votent contre :

États-Unis d'Amérique, Israël

Par 135 voix contre 2, le projet de résolution A/72/L.21 est adopté (résolution 72/129).

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution A/72/L.26, intitulé « Journée internationale du vivre-ensemble en paix ».

Je donne maintenant la parole au représentant du Secrétariat.

M. Nakano (Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences) (*parle en anglais*) : J'informe les délégations que depuis le dépôt du projet de résolution, l'Algérie s'est portée coauteur au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres du Groupe des États d'Afrique.

Outre celui énuméré dans le document publié sous la cote A/72/L.26, les pays suivants s'en sont portés coauteurs : Arabie saoudite, Arménie, Bahreïn, Bangladesh, Bolivie (État plurinational de), Bulgarie, Chine, Cuba, Émirats arabes unis, Espagne, Estonie, France, Indonésie, Kiribati, Koweït, Liban, Malaisie, Nicaragua, Oman, Qatar, République arabe syrienne, Thaïlande, Turkménistan, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam et Yémen.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite adopter le projet de résolution A/72/L.26?

Le projet de résolution A/72/L.26 est adopté (résolution 72/130).

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Avant de donner la parole aux délégations au titre des explications de vote, je leur rappelle que les explications

de vote sont limitées à 10 minutes et qu'elles doivent prendre la parole de leur place.

Mme Galarneau (Canada) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de présenter cette explication de vote au nom du Canada sur la résolution 72/129, intitulée « Modération ».

Tout d'abord, le Canada remercie la Malaisie d'avoir présenté un projet de résolution sur cette question fondamentale, ainsi que le facilitateur et nos collègues de déployer des efforts soutenus pour tenter de trouver un texte de consensus. Le Canada remercie également la Malaisie de ses efforts visant à prévenir et combattre l'extrémisme violent par des initiatives nationales et internationales. Le Canada est profondément attaché à la lutte contre l'extrémisme violent, comme nous l'avons démontré par notre appui et notre engagement constants en la matière. Nous sommes également déterminés à promouvoir le pluralisme, l'inclusion, le respect de la diversité et de l'ensemble des droits de l'homme. Pour ces raisons, le Canada a décidé d'appuyer le projet de résolution.

Nous comprenons bien que les interventions visant à prévenir et combattre l'extrémisme violent, notamment celles qui doivent se faire avec « modération », sont pertinentes du point de vue local et dépendent de l'établissement de contacts spécifiques. Nous estimons, à cet égard, qu'il faut appliquer des garanties en matière de respect des droits de l'homme, de la diversité et du principe d'ouverture, et ce afin d'aider les personnes et les communautés à renforcer leur résilience face à la radicalisation et à la violence. C'est un équilibre difficile, mais nous sommes déterminés à continuer de collaborer avec tous nos partenaires pour le préserver. Notre position est qu'une société basée sur des règles, ouverte et pluraliste, caractérisée par des croyances et des modes de pensée divers, est une condition essentielle à l'édification d'une culture de paix.

M. Brown (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Les États-Unis d'Amérique sont convaincus que nous devons œuvrer de concert pour bâtir un monde plus sûr et pacifique en promouvant la justice, la démocratie, les droits de l'homme et les libertés fondamentales, en rejetant la violence et en luttant contre les causes profondes des conflits. Cependant, les États-Unis sont profondément préoccupés par la résolution 72/129, sur la modération. Par exemple, nous n'acceptons pas la formulation du paragraphe 3, qui demande à la communauté internationale de soutenir le Mouvement mondial des modérés, car nous ne sommes pas certains que la

Fondation du Mouvement mondial des modérés du Gouvernement malaisien a la capacité de mener les activités proposées.

Les États-Unis réaffirment leur position bien connue selon laquelle l'exercice du droit à la liberté d'expression doit bénéficier d'une protection maximale. Nous réaffirmons également notre soutien aux libertés d'expression et de religion, y compris le respect du droit à la liberté de pensée et de conscience ou croyance. À cet égard, nous ne pouvons pas appuyer la formulation du paragraphe 1, qui ne fait pas de distinction entre « extrémisme », un terme qui peut être appliqué subjectivement à certains groupes et pourrait être utilisé pour supprimer l'exercice des libertés d'expression et de religion, ainsi que les autres droits de l'homme et les libertés fondamentales, et « extrémisme violent », auquel nous sommes universellement opposés.

En outre, le terme « modération » n'est pas défini par le droit international, et nous craignons que dans le cadre de nos délibérations, la mise en œuvre de politiques et de programmes axés sur la modération soit sujette à des abus. Nous sommes préoccupés par le fait que des États et des individus pourraient interpréter le terme modération comme justifiant l'imposition de restrictions injustifiées à la liberté d'expression ou de culte, ce qui serait contraire aux droits internationalement reconnus.

Les États-Unis estiment que nous devons œuvrer ensemble à la protection des droits de l'homme et veiller à ce que les mesures que prennent les États Membres pour lutter contre l'extrémisme violent ne soient pas contreproductives.

M. De Souza Monteiro (Brésil) (*parle en anglais*) : Le Brésil souhaite expliquer son vote après l'adoption de la résolution 72/129.

Le Brésil se félicite de l'adoption de la résolution sur la modération. Il est rassurant d'avoir un tel niveau d'engagement sur un point de l'ordre du jour consacré à la culture de paix. Si nous accueillons avec satisfaction l'adoption d'une nouvelle résolution, je tiens à souligner que l'article 1 de la Déclaration sur une culture de la paix (résolution 53/243), adoptée en 1999, énumère neuf éléments fondamentaux pour la promotion d'une culture de paix, notamment le droit au

développement, au développement durable et à la liberté d'expression et la promotion de l'égalité des sexes. Cette année, nous avons constaté une augmentation conséquente du nombre de résolutions adoptées au titre de ce point de l'ordre du jour. Alors que certains éléments d'une culture de paix suscitent une plus grande attention, ce n'est pas le cas pour d'autres. Nous espérons donc que dans le cadre des débats futurs, les questions du développement durable et des droits de l'homme seront davantage reflétées dans les efforts faits par l'Assemblée générale pour promouvoir une culture de paix.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Nous avons entendu le dernier orateur au titre des explications de vote.

Plusieurs délégations ont demandé à exercer leur droit de réponse. Je rappelle aux membres que les déclarations faites au titre du droit de réponse sont limitées à 10 minutes pour la première intervention et à cinq minutes pour la seconde et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

Mme Shilo (Israël) (*parle en anglais*) : La Syrie a une fois de plus profité de cette instance pour attaquer mon pays, Israël, en lançant de fausses accusations et en proférant de purs mensonges. Je ne vais pas gaspiller le temps de l'Assemblée en réagissant à l'odieuse déclaration prononcée par le représentant de la Syrie – un pays qui tue sa propre population, notamment en utilisant des armes chimiques.

(*l'oratrice poursuit en arabe*)

Heureusement que le ridicule ne tue pas.

M. Qassem Agha (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : À la fin de sa déclaration, la représentante d'Israël a prononcé une phrase à laquelle je souhaite répondre en disant que la caque sent toujours le hareng. L'occupation continue des territoires arabes et du Golan syrien, le mal que cause Israël et son idéologie extrémiste ne sont qu'une autre manifestation de la pensée extrémiste de groupes tels que Daech, le Front el-Nosra et consorts, qui sévissent dans le monde entier.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée a ainsi achevé la phase actuelle de son examen du point 15 de l'ordre du jour.

La séance est levée à 12 h 30.